

Respect du droit à l'image

Votre enfant ou vous-même pouvez apparaître sur de nombreux documents photographiques réalisés dans l'établissement tels que la traditionnelle photo de classe, mais aussi lors de réalisations pédagogiques ou pour illustrer la vie dans l'établissement.

Ces photos sont destinées principalement à un usage interne. Cependant, certaines apparaissent sur le site Extranet de l'établissement, sur la plaquette, ou sur un de nos supports de communication quel qu'il soit.

Nous accordons la plus grande attention pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité d'un enfant, à celle de ses parents à travers lui, ni à celle de quiconque.

L'utilisation de l'image restant soumise à l'autorisation d'une personne majeure ou de son représentant légal, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon réponse ci-dessous.

Veillez croire en l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Directeur

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE pour l'année scolaire 2021-2022

A remplir par le représentant légal

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Adresse :Code postal :ville :

Identité du ou des apprenants scolarisés dans l'établissement :

NOM : Prénom :

Lien de parenté :

- Autorise l'utilisation des photos d'identité à des fins pédagogiques ou administratives.**
- N'autorise pas l'utilisation des photos d'identité à des fins pédagogiques ou administratives**
- Autorise l'établissement à utiliser les images prises lors d'activités de l'Etablissement, pour tout usage de communication propre à ce dernier.**
NB : La suppression ponctuelle d'une photo sur le site Internet de l'établissement peut être obtenue sur simple demande écrite du responsable légal.
- N'autorise pas l'utilisation par l'établissement des images prises dans le cadre scolaire.**

Date et signature des responsables légaux